



Le P'tit Journal

Mai 2025 n°41

Saint-Andéol-de-Vals



Le retour des couleurs du printemps...

Édito

Nous attendions tous, avec impatience, la venue du printemps avec ses premiers rayons de soleil qui font éclore les bourgeons et resplendir la nature. Cette année encore, il s'est fait attendre et j'ose espérer qu'il est enfin là pour nous permettre de profiter des aménagements paysagers qui ont été réalisés en ce début d'année.

En effet, nous avons accueilli dernièrement plusieurs chantiers écoles sur les terrains acquis à mi-mandat à proximité du centre bourg.

Tout d'abord ce sont les élèves en CAPa jardinier paysagiste du lycée agricole Olivier de serres qui ont planté des arbres fruitiers et des arbustes d'ornements, remonté des murs et conforté le cheminement sur la zone des terrasses du Sandron.

Ensuite les élèves en bac pro aménagement paysager du Campus Montravel (42) se sont formés auprès des caladeurs d'Elips (Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche) en construisant, dans les règles de l'art, une calade entre la place de l'école et l'Aire Terrestre Éducative.

Enfin le 13 mai, les élèves en CAP métiers de l'agriculture de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté, situé à Montélimar (26) sont venus fleurir le cœur du village avec des plantes vivaces et annuelles issues de leur production.

Je remercie chaleureusement les élèves pour leur travail ainsi que les formateurs qui permettent aux apprenants de se former tout en améliorant notre cadre de vie. Je souhaite pérenniser ces partenariats qui s'inscrivent dans la formule du gagnant-gagnant.

Cette année, les nombreuses subventions attendues suites aux divers chantiers lancés en 2022-2023 et l'affectation du résultat de 2024 excédentaire nous ont permis d'établir, sans difficulté, un budget à l'équilibre. Il est sensiblement supérieur au budget de 2024. Vous trouverez les détails dans ce p'tit journal.

Nous avons fait le choix, comme les années précédentes, de ne pas augmenter les taxes sur les impôts locaux (foncier bâti et foncier non bâti). Les finances de la collectivité sont saines et le taux de désendettement de la commune est à un niveau très bon dixit le trésorier (2,3 sur une échelle de 1 à 6).

Cette gestion nous permettra de continuer à mener à bien nos projets.

Je vous laisse à la lecture de ce nouveau numéro du p'tit journal.

David Marijon

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement	537 838,03 €
Dépenses de fonctionnement	460 502,80 €
Résultats de l'année 2024	77 335,23 €

1.2 Analyse

■ Les dépenses de fonctionnement:

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment:

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 149 387,42 €. On observe toutefois un écart par rapport à nos prévisions de 1612,58 €: baisse de certaines charges (fournitures administratives, les prestations de service et entretien des bâtiments publics) et hausse des dépenses (Carburant et combustibles, les contrats de maintenance et les fêtes et cérémonies).

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Ces dépenses s'élèvent à 229 262,71 € pour l'année 2024. Elles étaient de 235 849,42 € en 2023.

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie, les indemnités des élus et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à 64 928,75 €.

4) Les charges financières (chapitre 66)

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 14 536,73 €. Elles étaient de 6 234,90 € en 2023

5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles concernent exclusivement les titres annulés sur exercices antérieurs pour un montant de 2 387,01 €.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement				
Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024	Variation
011	Charges à caractère général	149 039,55	149 387,42	347,87
012	Charges de personnel	235 849,42	229 262,71	-6 586,71
65	Autres charges de gestion courante	66 639,68	64 928,75	-1 710,93
66	Charges financières	6 234,90	14 536,91	8 302,01
67	Charges exceptionnelles	4 482,70	2 387,01	-2 095,69
Total des dépenses		462 246,25	460 502,80	-1 743,45

■ Les recettes de fonctionnement:

1) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Il s'agit des remboursements sur rémunération du personnel et remboursements sur charge de sécurité sociale pour un montant de 15 739,94 € en 2023. Il était de 23 418,08 € en 2024.

2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement:

- De l'occupation du domaine public: 239 €
- De la cantine scolaire pour 12 350,8
- Les ordures ménagères: 1135,16 €
- Électricité pour utilisation de la salle polyvalente: 5 898,16
- Sponsor: 1750 €

3) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les taux d'imposition communaux sont:

Taxe sur le foncier bâti: 29,8 %

Taxe sur le foncier non bâti: 64,84 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants: 9,34 %

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée, d'une part, à la revalorisation de 3,4 % de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national et, d'autre part, à la construction de nouvelles habitations. Cette croissance « physique » des bases est notamment le résultat des constructions de nouveaux logements qui connaît un rythme assez dynamique dans notre commune.

	CA 2023	CA 2024
73111 - Taxes foncières et d'habitation	171 869,27 €	168 120,67 €
Variation en pourcentage	+7,5 % / 2022	-2,2 % / 2023
Variation en valeur	+110 040 € / 2022	-3 748,60 € / 2023

Le chapitre 73 regroupe également:

Le fond de péréquation et l'attribution de compensation pour un montant de 36 080 €

4) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)

La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de l'État aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui a évolué de la manière suivante: 263 787,82 € en 2024 et 246 435,52 € en 2023. Une subvention du Département pour les voies communales à hauteur de 15 261 € nous a été attribuée dans le cadre de l'Atout Ruralité. La dotation FCTA est de 1497 € pour 2024.

Le chapitre 74 regroupe également la dotation de compensation relative à la taxe professionnelle et l'aménité rurale.

5) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit notamment des loyers encaissés et autres produits de gestion qui représentent 61 080,79 €. Le montant des loyers encaissés en 2024 est de 54 940,32 €, montant stable par rapport à 2023.

6) Atténuations de charges (chapitre 013)

Le remboursement des frais de personnel s'est élevé à 23 418,08 € en 2024 et 15 739,94 € en 2023. Ces sommes concernent le remboursement des salaires par notre assureur pour les agents en arrêts maladie.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement				
Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024	Variation entre 2023 et 2024
R002	Excédent de fonctionnement reporté	83 020,34 €	10 000 €	-73 020,34 €
013	Atténuation de charges	15 739,94 €	23 418,08 €	7 678,14 €
70	Produits des services	16 903,99 €	21 414,32 €	4 510,33 €
73	Impôts et taxes	171 869,27 €	168 120,67 €	-3 748,60 €
74	Dotations et participations	246 435,52 €	263 787,82 €	17 352,30 €
75	Autres produits (dont loyers)	60 414,64 €	61 080,79 €	666,15 €

2. La section d'investissement

2.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2024

Recettes d'investissement	225 014,83 €
Dépenses d'investissement	237 295,49 €
Résultats de l'année 2024	-12 280,66 €

b) Excédent ou déficit à reporter au budget primitif 2025 :

12 280,66 €

2.2 Analyse

■ Les dépenses d'investissement:

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de 29 584,56 € en 2024.

Pour mémoire, la commune a plusieurs emprunts contractés, à taux fixes ou variables, auprès du Crédit Agricole et du Crédit Foncier.

Le capital restant dû au 31 décembre 2024 est de 144 089 €.

2) Chapitres 21 et 23

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants:

- Création de places de parking sur la déviation
- Travaux sur les bâtiments communaux; fenêtre salle polyvalente et rénovation de toiture; changement des huisseries du logement de La Vicairie et du logement du commerce
- Enrochement Route de Figères
- Aménagement des terrains sous la déviation

■ Les recettes d'investissement:

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 225 014 €. Elles comprennent:

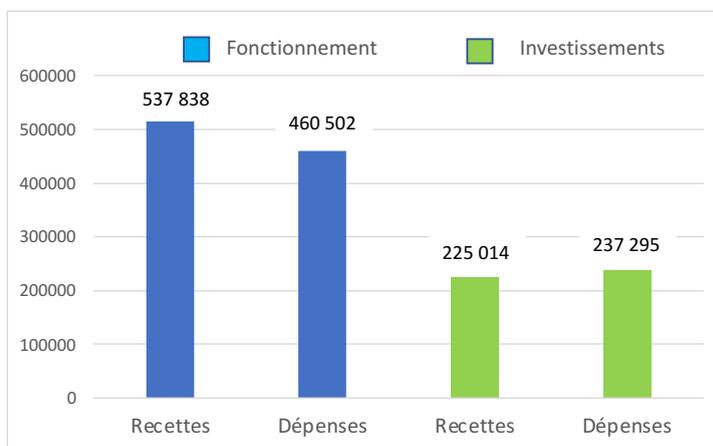
- Les recettes réelles
- Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 60 251 € (chapitre 13) qui émanent principalement du département, de la CCBA, d'une DETR, du PNR, et du Fond Vert.
- Du FCTVA pour 33 884 €
- De notre excédent de fonctionnement capitalisé lié à une précédente affectation du résultat pour un montant de 120 674 €.
- Les recettes d'ordre qui représentent des écritures comptables pour un montant de 0,00 €

3. Les données synthétiques du compte financier unique – Récapitulation

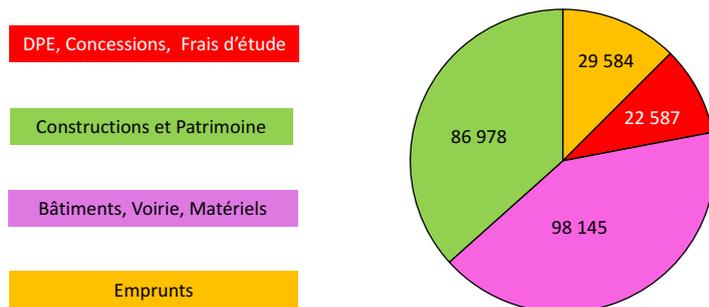
Au 7 mars 2025, le bilan 2024 des recettes et des dépenses est le suivant:

Recettes de fonctionnement 2024 : 547 838 €
 Dépenses de fonctionnement 2024 : 460 502 €
 Recettes d'investissement 2024 : 225 014 €
 Dépenses d'investissement 2024 : 242 247 €

Bilan 2024 - Etat au 7 mars 2025



Répartition des Dépenses d'investissement 2024 en €



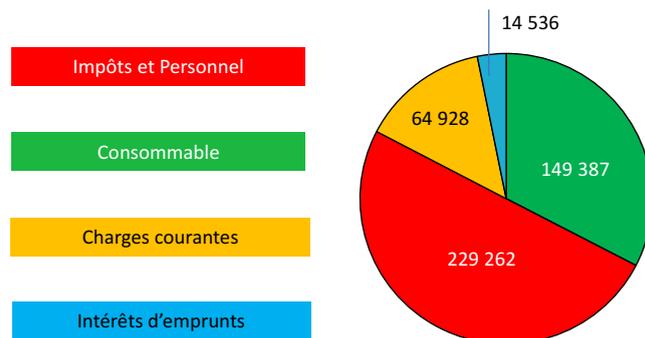
Réalisé au 31/01/2024 : 225 012 €, soit 105 % de la recette

Le premier poste de dépense concerne les impôts et les charges de personnel qui représentent 50 % des dépenses de fonctionnement. Ce poste est en diminution de 2 % par rapport à 2023.

Les dépenses de consommable (eau, électricité, carburants, combustibles, la cantine scolaire et les fournitures d'entretien) sont du même niveau de dépense qu'en 2023.

Viennent ensuite les charges courantes qui comprennent, les indemnités des élus, le service incendie, les contributions au PNR, la caisse des écoles, Internet et téléphone, les affranchissements, le syndicat des 2 vallées et les fêtes et cérémonies, sont en augmentation de 3 % par rapport à 2023.

Répartition des Dépenses de Fonctionnement 2024 en €



Réalisé au 31/01/2024 : 460 502 €, soit 86 % de la recette

Le premier poste de dépense comprend, les travaux sur bâtiments communaux, l'enfouissement des réseaux du Régenge, et l'église, soit 41.3 % des dépenses d'investissement.

Ensuite, les rénovations de fours, de calades, le mur de la Serrette, et le mobilier urbain pour 86 978 €.

Enfin, les DPE de l'ensemble des logements communaux et la dépense concernant le PLU qui correspond le coût de la prestation du bureau d'étude qui nous a assisté dans son élaboration, soit 22 587 €.

Cantonniers

Christophe et Franck ont réalisé divers ouvrages sur le territoire communal:

- Réfection d'un mur de soutènement écroulé dans le secteur de Grimpeloup,
- Aménagement d'un accès en pierres sur un chemin communal au hameau du Plot,
- Pose d'un caniveau traversant avec reprise d'enrobé au Boissignol.

L'équipe municipale les félicite pour la qualité de leur travail.



Le Plot avant



Le Plot après



Mur Grimpeloup avant



Mur Grimpeloup après

Les Terrasses du Sandron

Comme l'an dernier, les élèves du CAPo Jardinier Paysagiste, du lycée agricole Olivier de Serres, sont venus effectuer un chantier d'amélioration. Cette année, ils se sont postés aux Terrasses, avec pour objectifs de remonter les murs écroulés, et parfaire, ainsi, le cheminement dans cette zone.

Ils ont dû, aussi, aménager le drainage des pluies, et planter des arbres, arbustes et grimpants.

Les 9 élèves étaient dirigés par leur professeur Philippe Reibaud.

Cinq jours de travail pour offrir aux habitants et visiteurs un parcours paysagé agréable et sécurisé.

La municipalité est satisfaite de ce partenariat car, non seulement le coût des réalisations est bien moindre, mais en plus, cela offre une opportunité pour les élèves de trouver une voie d'insertion professionnelle, dans une branche qui emploie.

Le rendez-vous pour 2026 est déjà pris, pour poursuivre cette aventure commune.



Les commissions

Commission Culture

Une saison culturelle qui démarre sur les chapeaux de roue

Nous avons eu le plaisir de faire salle comble pour la première date de la saison culturelle 2025. Le 15 février 2025, la commission culture a accueilli le spectacle *Women 68 même pas mort!* sur un texte de Nadège Prugnard. Cet oratorio met en voix le parcours de trois femmes le 13 mai 1968 et retrace l'histoire avec humour, émotion et clins d'œil politiques. Le public, ravi, a pu prolonger la soirée autour de discussions riches en se régaland de soupe à la châtaigne ou de croque-monsieur concoctés par les bénévoles d'Altitude 500.

La pluie a par contre freiné la foule pour notre troisième édition de la fête du court-métrage 2025. Mais la programmation entre humour, tolérance et histoire du cinéma a néanmoins ravi les courageux qui ont pu prolonger la nuit du court-métrage autour d'un verre de l'amitié et de papotages cinéphiles.

La saison 2025 est désormais bouclée et nous sommes en train de rédiger le programme annuel. Voir les dates de l'année dans la rubrique Agenda.

Au plaisir de vous retrouver,
L'équipe de la commission culture

Commission Art de Vivre

Jardins partagés: une dernière formation avant la suite des aventures

Dans le cadre du partenariat avec la CCBA et l'association VIE, les jardiniers en herbe ont eu une dernière formation proposée par Jérôme Baretty sur les plantes médicinales et le bouturage.

Douze foyers font désormais partie des jardins pour les parcelles individuelles. Une association « Les Amphi-jardins » est sur le point de voir le jour pour la gestion interne de ces espaces.

Des parcelles sont toujours disponibles et l'accès aux jardins toujours ouverts!



Fleurissement du village

Le fleurissement du village bat son plein en ce printemps 2025. Comme signalé dans l'édito, nous avons mis en place plusieurs partenariats sur la commune dans un but principal d'embellissement et de végétalisation des espaces publics:

- Le centre de formation du Pradel pour les Terrasses sous la déviation;
- L'équipe des ultra-motivés de la commission Art de vivre lors de la journée citoyenne de mars pour les abords du terrain multisports, la Place du Four et la rue de Bourlenc principalement;
- Le lycée professionnel EREA de Montélimar le 13 mai pour reflleurir les jardinières existantes du centre bourg et créer au moins deux zones de plantes aromatiques, ouvertes à tous les habitants (aux Terrasses du Sandron et au-dessus de la mairie).

Pourquoi le fleurissement et comment ?

Ce projet a démarré il y a trois ans avec le CAUE 07 (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme en Environnement).



Pourquoi faire ?

- Pour une question esthétique;
- Pour une question environnementale;
- Pour l'aventure humaine.

Quoi ?

Planter des fleurs ou autres vivaces et espèces locales pour la continuité des plantations d'une année sur l'autre et préserver la flore locale.

Où ?

En bord de trottoir plutôt qu'en jardinières, aux coins des rues, aux pieds des arbres, à même la terre pour gagner en dépenses d'eau et ainsi de lutter contre l'effet « îlot urbain », créé par le bitume et de permettre à toute la biodiversité de reprendre (un peu) sa place.

Comment ?

En proposant à tous les habitants de participer, planter, entretenir et ainsi s'approprier les espaces publics, étant les premiers usagers, et gagner en convivialité.

À l'occasion de la dernière journée citoyenne, des panneaux d'indication et de signalisation des espaces ont été créés et posés. Fabriqués en bois de châtaignier local, ils jalonnent le tour du village afin de permettre aux habitants et aux curieux de sillonner notre centre bourg et alentours.

Les associations

LES AMIS DE St ANDÉOL

Cette année l'association fêtera les 20 ans du four le premier samedi de juin avec, entre autre, un repas « daube » offert à tous gratuitement (sur inscription au 04 75 37 21 20).

Une exposition photos racontera l'histoire de ce four et de sa construction.

Rappel: Chaque premier samedi du mois, allumage du four du village et cuisson de pains à 10h30 précises, à 11h cuisson des pizzas, quiches, cakes, gâteaux, etc..

D'autre part un voyage à Marseille est prévu le 27 septembre avec visite de la ville, repas au restaurant et découverte de la grotte Cosquer... Voir le descriptif ci-contre.



Départ de St Andéol de Vals direction MARSEILLE.
Arrêt café libre en cours de route.

Arrivée à Marseille
VISITE AUDIO-GUIDÉE DE LA GROTTTE COSQUER
Découvrez un trésor englouti à Marseille La Grotte Cosquer est un trésor archéologique englouti dans les calanques de Marseille. Plus de 500 œuvres d'art pariétal exceptionnelles y figurent, comprenant des représentations uniques d'animaux marins tels que des pingouins ou des phoques, de nombreux chevaux, bisons, aurochs, des représentations humaines rares, des extraordinaires empreintes de mains rouges et noires et des vestiges d'activités humaines (objets abandonnés, foyers...). Visite libre.

DEJEUNER SUR LE VIEUX PORT

[Menu]
Buffet d'entrées : salades, charcuteries italiennes et espagnoles
Buffet de plats : plats provençaux et traditionnels (pieds paquets, daube, moules-frites, etc...)
Buffet de Fromages et Buffet de Desserts
% de vin et café

CIRCUIT EN PETIT TRAIN DÉCOUVERTE DE NOTRE DAME DE LA GARDE
Du Vieux Port à Notre Dame de la Garde, en passant par la comiche, en bord de mer, vous découvrirez ses richesses, comme les Fort Saint Jean et Fort Saint Nicolas, le Palais du Pharo, l'Abbaye St Victor, la vue imprenable du Pont de la Fausse Monnaie, du Château Valmer ou encore du célèbre Vallon des Auffes. Vous admirerez en toile de fond, les îles du Frioul et du Château d'I. Le train bifurquera alors, pour vous emmener vers le Vallon de l'Oriol où vous découvrirez de magnifiques demeures "marseillaises", accrochées à flanc de colline. Vous grimperez alors, jusqu'à 162 mètres d'altitude où la Bonne Mère veille sur Marseille et les Marseillais. Circuit commenté.
Retour dans notre région en fin de journée...

PRIX DU VOYAGE : 50 € / personne pour les membres de l'association
65 € / personne pour les autres
30 € / pour les enfants

Les inscriptions doivent se faire avant le 31 Juillet avec un acompte de 50 % (non remboursable) auprès de Joël : 04 75 37 21 20

Ambiance plage à Saint Andéol!

Appel aux dons:

L'équipe d'Altitude 500 prépare activement la prochaine édition de Village en musique, qui aura lieu le samedi 5 juillet 2025, et rêve d'une ambiance estivale et festive!

Afin de transformer notre village en bord de mer ensoleillé, nous lançons un appel à vos dons d'objets sur le thème de la plage.

Vous avez des trésors marins inutilisés?

Bouées colorées, canisses, parasols en tout genre, serviettes de plage, joyeux seaux et pelles, décorations marines (filets de pêche, coquillages, ...).

Et tout autre objet évoquant le sable chaud et les vagues!

Votre générosité contribuera à créer un décor inoubliable pour cette journée musicale et conviviale.

Pour vos dons, merci de nous contacter au 06 25 75 56 19 ou par e-mail altitude500@gmail.com.

Altitude 500

Association Les amis du châtaignier

L'association Les amis du châtaignier a voulu profiter de cette journée printanière pour vivre leur amitié en dehors de leur lieu habituel. Le car a fait le plein pour emmener ces joyeux retraités jusqu'à Chantemerle les Blés. Les personnes extérieures au club ayant eu la possibilité de partager ce bon moment ont vécu ces relations amicales du groupe. L'ambiance n'a pas faibli devant ce repas copieux bien arrosé. Les parties de cartes et de boules ne pouvaient pas être absentes au détriment de la piste de danse qui a été un peu délaissée. Les blagues étaient de la partie au retour, le rendant plus joyeux. En plus des au revoir de séparation, le souhait de recommencer a été pris en compte par les responsables qui ont été félicités pour l'organisation sans faille de cette sortie.

Des propositions de séances de Yoga sénior vont être proposées prochainement à toutes personnes intéressées. Des informations seront données ultérieurement par voie de presse.

Renseignements Renée Devès - Tél.: 04 75 37 51 37



AVIS d'enquête publique

Commune de SAINT-ANDÉOL-DE-VALS

Projet d'aliénation d'une portion d'un chemin rural au hameau de Montagnac

Une enquête préalable d'utilité publique aura lieu du **lundi 23 juin 2025 - 9h00** au **mardi 8 juillet 2025 - 16h00**.

Le commissaire enquêteur nommé pour cette affaire est Monsieur MARTIN Jean-François. Pour celles et ceux qui souhaitent le rencontrer pour prendre en compte vos remarques, il tiendra une permanence le **mardi 8 juillet 2025** entre 14h00 et 16h00 à la mairie (salle du conseil municipal).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de déclaration d'utilité publique pourra être consulté en mairie et vous pourrez déposer vos observations sur le registre d'enquête disponible à l'accueil de la mairie pendant les ouvertures au public. Vous pourrez également transmettre vos remarques par courrier ou email au commissaire enquêteur et/ou en mairie à l'adresse : jeanfrancoismartin07@orange.fr ou à mairie.standeoldevals@orange.fr



Une nouvelle secrétaire de Mairie

Justine BERRET vient d'arriver au sein du secrétariat de Mairie, aux côtés d'Isabelle DAVID en remplacement de Marie-Pierre PELLET.

Présente le lundi matin, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi, Justine aura plus particulièrement en charge, l'accueil de la population, l'urbanisme, le secrétariat ainsi que la gestion de la cantine scolaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



INFOS TRI

ST ANDÉOL DE VALS INFOS - ZONES DE TRI

3 EMPLACEMENTS DISPONIBLES
SUR VOTRE COMMUNE !



CARREFOUR DU MAS



AU RÉGENGE



SALLE POLYVALENTE



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Pour des raisons de sécurité liées aux conditions de collecte du verre nous avons été contraints de supprimer le conteneur à verre du Pont sans eau. Un conteneur à verre supplémentaire a été installé sur la zone de tri de la salle polyvalente.

Pour signaler un conteneur plein, appelez au 04.75.94.33.57

TOUT SAVOIR SUR LE TRI WWW.SIDOMSA.NET



Visite des hameaux

Le Maire et des élus ont rendu visite aux habitants du Boissignol le 28 mars 2025 et à Haut Ségur le 25 avril 2025.

- Au Boissignol, les échanges ont porté, en particulier sur le problème d'écoulement des eaux de pluie.
- A Haut Ségur les habitants satisfaits de la présence des élus, ont mis en avant l'état des calades dégradées par le ravinement des eaux de pluie venant de la route départementale.

La question de l'enfouissement des réseaux a été soulevée. La réponse est que pour le moment, le SDE 07 qui finance en partie ces travaux, n'a pas de budget correspondant pour les deux années à venir.

Prochaines Visites:

- Le 13 juin à Barthe à 17h.



Agenda des Festivités 2025

Date	Objet	Lieu et horaires	Association ou Commission
Jeudi 5 juin	Visite de la grange	Boissignol à 18 h	Mairie
Samedi 7 juin	Fête des 20 ans du four du village	Place du Four	Les amis de St Andéol
Mardi 10 juin	Réunion	17 h en Mairie	Commission Patrimoine
Vendredi 13 juin	Visite de hameau	Barthe à 17 h	Mairie
Vendredi 20 juin	Michel et Yvette. Spectacle musical humoristique	21 h Place du Four	Commission culture
Vendredi 27 juin	Fête de fin d'année de l'école	Place du Marché	Amicale Laïque
Lundi 30 juin	Réunion publique pour l'aménagement de la Place du Marché	18h30 Salle des associations	Mairie
Samedi 5 juillet	Village en musique	Place du Marché	Altitude 500
Mardi 15 juillet dimanche 20 juillet	Exposition croisée des artistes Cécile Laffrat et Lucie Aujard, plasticiennes	Salle des associations	Commission culture
Vendredi 8 Août	Soirée à thème: Sous les étoiles Conférence à 21h « Les étoiles et les constellations » et à partir de 22h: observation extérieure sous la voûte étoilée.	Salle des Associations	Commission culture
Mardi 19 Août	Film documentaire	21 h Place du Four	Commission culture
Vendredi 5 septembre	Cinéma sous les étoiles	20h30 Place du Marché	Commission culture
Samedi 20 septembre	Randonnée écrite sur la poésie volcanique	14 h	Commission culture
Samedi 27 septembre	Voyage à Marseille		Les amis de St Andéol
Samedi 11 octobre	Daddyction une conférence gesticulée sur l'addiction au sucre	19 h	Commission culture
Samedi 18 octobre	Soirée Repas Campagnard	20 h Salle Polyvalente	Les amis de St Andéol
Samedi 6 décembre	Castagnade, soupe au choux et vin chaud	18 h Place du Marché	Les amis de St Andéol
Samedi 13 décembre	Spectacle Indomptable, cirque sauvage en talons aiguilles	17 h Salle polyvalente	Commission culture
Mercredi 24 décembre	Le Four du village est allumé pour ceux qui veulent apporter leurs volailles à faire cuire	La journée	Les amis de St Andéol

La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :
6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :
mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9h - 12h
Mercredi: 9h - 12h
Vendredi: 9h - 12h
et sur rendez-vous.



État civil

Décès:

■ Joël MOULIN du Mas, décédé le 31 janvier 2024.

L'équipe de rédaction du P'tit Journal présente à ses proches, ses sincères condoléances.

PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05